

ATTESTATION D'HEBERGEMENT ET DE PRISE EN CHARGE

Nous, soussigné, **RAVINALA AIRPORTS SA**, attestons par la présente que nous prendrons en charge les frais d'hébergement ainsi que les frais de séjour d'un montant de 1 066,92 **euros** de Monsieur RAJOHNSON Dina Mickael, employé au sein de notre Société en qualité de Contrôleur Financier Senior.

Nous prendrons en charge, éventuellement en cas de besoin, ses frais d'hospitalisation et son billet d'avion retour dans son pays d'origine, à l'issue du séjour accordé.

En foi de quoi, la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Antananarivo, le 05 Mai 2023

KAVINAL La Pirectrice des Ressources Humaines

Ancienne Tour de contrôle, Ivato Aéropert

SA au capital de 70 000 000 000 Ariar

NF: 2002012278 - RCS ANTANANARIVO 2015 B 00554

STAT: 42106 11 2015 0 1058 RASOLOMANANA Sedera